Paris, le 12 juin 2013 **-** L'actualité de ces derniers jours, avec la médiatisation d'un cas de maltraitance dans une maison de retraite de Gisors (Eure), a montré que tous les efforts doivent être conjugués pour **mettre en place** un **dispositif d'alerte** efficace de toute forme de **maltraitance à l'égard des âgés**
.

Dans cette optique, Michèle DELAUNAY, ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie, a présidé ce mercredi 12 juin la séance de signatures créant une confédération entre ALMA France et HABEO, soucieuse d'instituer un meilleur dispositif national de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap.

La création de cette confédération intervient alors que se tiendra samedi 15 juin la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des âgés

,

L'association ALMA France et l'association HABEO assurent conjointement la mission de gestion et de développement du dispositif d'écoute au sein du dispositif national de lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des adultes en situation de handicap.

ALMA France fédère ainsi un réseau important d'associations départementales. Ses bénévoles, grâce à une formation commune et une réflexion éthique permanente, ont en charge l'écoute, l'analyse, le conseil aux appelants et l'orientation vers les structures institutionnelles concernées des situations de maltraitance qui leur sont révélées.

HABEO assure la gestion du centre d'écoute national, le 3977, le recueil et la première analyse des situations de maltraitance ou de risque de maltraitance dans la population des personnes âgées et des adultes en situation de handicap.

Les actions des deux associations sont complémentaires et exigent, pour une pleine efficacité du dispositif national, une étroite coordination. C'est pourquoi, il a été décidé de créer entre elles une confédération, de façon à engager un processus irréversible et rapide de rapprochement. Cette confédération sera ouverte à tous les acteurs associatifs ou ayant le statut de fondation qui

entendent la rejoindre dans ses actions de lutte contre la maltraitance des âgés et adultes en situation de handicap.

A la demande de Michèle DELAUNAY, les deux associations conviennent

de la nécessité, de constituer, à court terme, une seule et même structure avec une gouvernance unique dans le but d'améliorer le dispositif national d'écoute « HABEO » et le réseau « ALMA », et de conforter leur place dans la lutte contre la maltraitance des âgés et adultes en situation de handicap.

Au-delà, la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie entend faire preuve d'une détermination et d'une vigilance sans faille sur cette question. Aussi, **Michèle DELAUNAY**

recevra-t-elle le 25 juin les propositions de deux groupes de travail du Comité National pour la Bientraitance et les Droits (CNBD).